



LYON



FAC JD vous propose...
Une journée de formation (7 heures)

MARDI 29 SEPTEMBRE 2015

La gestion patrimoniale du divorce
Patrimoine privé et patrimoine professionnel

**Jean-Pascal
RICHAUD**



**Jacques
DUHEM**



Gestion du patrimoine privé et professionnel :

La gestion patrimoniale du divorce...



Intervenants :

- Jean-Pascal RICHAUD
- Jacques DUHEM



Objectifs de la formation :

- Actualisation et perfectionnement des connaissances
- Analyses pratico-pratiques des thèmes d'actualité

Moyens pédagogiques :

- Alternance d'exposés et d'études de cas chiffrées
- Remise d'un support pédagogique complet intégrant les diapositives de présentation et des fiches techniques

Plan de la formation :

Le contexte

130 000 divorces sont prononcés chaque année. Pour un peu plus de la moitié, c'est la voie de la procédure du consentement mutuel qui est suivie.

En France, près de 40% des mariages finissent actuellement en divorces et créent une population de nouveaux célibataires divorcés...

Les conséquences du divorce sont nombreuses et variées à court, moyen et long terme...

Trop souvent les solutions proposées aux clients sont stéréotypées... Nombre de conséquences directes ou indirectes sont négligées voire oubliées...

Notre formation visera à aborder de manière pratique les problématiques patrimoniales civiles et fiscales liées aux démariages.

Aspects juridiques :

I. L'impact patrimonial de la procédure de divorce choisie.....ou subie, pour une meilleure appréhension des enjeux

A) La procédure de divorce par consentement mutuel

- Recensement, non exhaustif, des enjeux patrimoniaux
- La procédure de divorce par consentement mutuel - aperçu synoptique pratique -
- La convention définitive : pierre angulaire du divorce amiable ?
- La remise en cause de la convention définitive post-divorce amiable, est-elle possible ?

B) Le divorce contentieux

- Recensement, non exhaustif, des enjeux patrimoniaux
- La procédure de divorce contentieux - aperçu synoptique pratique -
- Les dates clés qui jalonnent la procédure de divorce contentieux et leurs impacts patrimoniaux ?
- L'Ordonnance de Non Conciliation (O.N.C.) : un rendez-vous à ne pas négliger....

II. La liquidation du régime matrimonial et le partage des biens conjugaux

A) Quand liquider le régime matrimonial ? Le bon timing ?

- Pas trop tôt...
- Pas trop tard...

B) Pourquoi procéder à une liquidation, même sommaire, du régime matrimonial ?

L'articulation de la liquidation du régime matrimonial avec la prestation compensatoire, une pratique pertinente bien que non obligatoire !

C) Comment procéder à la liquidation du régime matrimonial

- Le rôle des conseils des époux : avocats, notaire, autres.
- L'aperçu liquidatif et l'état liquidatif : une distinction sémantique mais aussi pratique
- Rappel des difficultés actuelles relatives à la liquidation judiciaire, état de la jurisprudence et évolution législative en cours

III. Morceaux choisis

- A) État des lieux des difficultés liquidatives judiciaires récurrentes pour une meilleure appréhension en amont et de meilleures recommandations ;
- B) Questions / Recommandations et préconisations autour de la prestation compensatoire dans ses dimensions financière et civile à l'aune de la pratique et de la jurisprudence ;
- C) Comment gérer la détention d'actifs immobiliers détenus au sein d'une S.C.I., tierce personne, à l'occasion d'un divorce ? Pour une anticipation des risques...

Aspects fiscaux :

I **L'imposition des revenus après la séparation**

La naissance de nouveaux foyers fiscaux l'année de la séparation ;
Le rattachement des enfants ;
Le statut fiscal de parent isolé ;
Le sort des déficits réalisés avant la séparation ;
Le sort des mécanismes de défiscalisation pour les investissements réalisés avant la séparation ;
La solidarité des époux pour le paiement de l'impôt
...

II **Les conséquences fiscales du divorce**

Déduction et imposition des pensions alimentaires
Traitement fiscal de la prestation compensatoire
Le sort fiscal de l'ex-résidence principale du couple
Plus-values et droit de partage (Impacts immédiats et à terme)
Impacts sur l'ISF
Impacts sur les usufruits successifs....
...

LA GESTION PATRIMONIALE DU DIVORCE

LYON 29 SEPTEMBRE 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à
FAC Jacques DUHEM
38 RUE DU MARECHAL FAYOLLE 63500 ISSOIRE

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	TVA (20%)	Montant TTC
340 €	68 €	408 €

Règlement

Chèque

Virement sur le compte*

* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

MERCI D'INDIQUER VOTRE NOM SUR L'ORDRE DE VIREMENT

LE LIEU DE FORMATION



ESPACE TETE D'OR

103 Bd de Stalingrad

LYON - VILLEURBANE

Tel :

04 72 44 06 23

